



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/711

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Jazz à Cours et à Jardins pour l'organisation du festival Jazz à Cours et à Jardins les 4-5-6 juin et 11-12-13 juin 2021

Cabinet du Maire

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINI, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/711 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION JAZZ A COURS ET A JARDINS POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL JAZZ A COURS ET A JARDINS LES 4-5-6 JUIN ET 11-12-13 JUIN 2021 (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Jazz à cours et à jardins, dont le siège social est situé 43 montée du Gourguillon à Lyon 5^e, organise la 10^e édition du festival Jazz à cours et à jardins, du 4 au 6 juin et du 11 au 13 juin 2021.

Créée le 23 juillet 2010, l'association a pour but de soutenir et encourager des rencontres artistiques interdisciplinaires autour du jazz et des musiques connexes en plein air, dans des cours, jardins et parcs publics ou privés.

En 2019, la 9^e édition a rassemblé environ 7 000 personnes dans plusieurs arrondissements de Lyon. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'association a décidé de reporter le festival au mois de septembre, qui a rassemblé 1 200 personnes.

Pour cette 10^e édition, Jazz à cours et à jardins proposera des concerts variés s'adressant à tout public, au cœur de lieux insolites et de jardins ouverts ou non au public les autres jours de l'année, comme le jardin de l'hôpital de Fourvière, ou le jardin de l'École catholique d'Arts et Métiers (ECAM) dans le 5^e arrondissement de Lyon où le festival rayonne largement. De nombreux jardins vont être investis dans les autres arrondissements. Plusieurs jardins privés appartenant à des particuliers sont prêtés à l'occasion de ces concerts.

Des concerts narratifs thématiques, des concerts de groupes locaux émergents et des artistes de renom européens seront mis en valeur dans le cadre du festival. Des artistes français sont invités, comme le Duo Sylvain Kasap / Hélène Labarrière, le trio transatlantique de Michel Edelin avec Peter Giron et John Betsch et le FD'A quartet. Le partenariat avec les instituts culturels allemand, italien, espagnol et slovaque permettra de programmer un concert avec une formation de musiciens de chacun de ces pays. Plusieurs groupes émergents d'étudiants du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon et du Conservatoire national supérieur de musique et danse se produiront.

Si les contraintes liées à la crise sanitaire ne permettaient pas la tenue du festival au mois de juin, il serait reporté au mois de septembre.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- permettre de découvrir des lieux insolites des différents arrondissements ;
- mettre en avant des artistes confirmés et locaux actifs sur le territoire ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2020, une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon a été votée pour l'organisation de cet événement par la délibération du Conseil municipal n° 2020/5433 du 27 janvier 2020.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 4 000 euros allouée à l'opération dont le budget prévisionnel s'élève à 19 250 euros.

En raison de l'intérêt que présente cet événement, il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 euros pour l'organisation du festival Jazz à cours et à jardins.

Vu la délibération n° 2020/5433 du Conseil municipal du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association Jazz à cours et à jardins, pour l'organisation du festival Jazz à cours et à jardins du 4 au 6 juin et du 11 au 13 juin 2021 dans différents arrondissements de Lyon.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 023 nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET